

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 33
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2017-131

**CESSION DE LA PARCELLE
COMMUNALE CADASTREE
AO 922 - 15 RUE BELA KUN
RIVIERE DES GALETS - LE PORT**

FINALISATION DE L'ACTE

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 30 octobre 2017 et affichée
le 31 octobre 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : **27 NOV 2017**

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi sept
novembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni
à la Mairie, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer,
conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme
Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint,
Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick
Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot
9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor,
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona,
Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux,
Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-
Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, M. Hary Auber
Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot,
M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick
Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par
M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien
(par Mme Catherine Gossard), Mme Karine Infante
(par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe),
Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint), Mme Mémouna Patel (par M. Henry
Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M le Maire (17h52 à
18h05).

Absent (s): M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2017-131

**CESSION DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE AO 922
15 RUE BELA KUN – RIVIERE DES GALETS - LE PORT
FINALISATION DE L'ACTE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de concession signé le 2 septembre 1988, reçu en Préfecture le 11 octobre 1988 et les avenants qui en découlent signés entre la Semader et la commune de Le Port dans le cadre de l'opération « RHI Rivière des Galets »,

Vu la délibération n° 2005-054 du Conseil municipal du 28 avril 2005 approuvant la rétrocession de parcelles non vendues de voies et d'espaces publics de la RHI Rivière des Galets,

Vu l'avis des domaines du 3 octobre 2017 portant la valeur vénale de ladite parcelle à 72 900 €,

Vu l'avis favorable des commissions « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » et « Politique Educative Scolaire et Associative » du 26 octobre 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 7 novembre relatif à la cession de la parcelle AO 922 sise au n° 15 rue Bela Kun – Rivière des Galets – Le Port,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de finaliser la cession de la parcelle communale cadastrée section AO 922 sise au n° 15 rue Bela Kun – Rivière des Galets – Le Port, à Monsieur Jean Michel Dorla et Madame Marie Rose Camel, son épouse, au prix de cinq mille huit cent soixante et un euros et cinquante sept centimes (5 861.57 €), somme déjà entièrement acquittée par l'acquéreur,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU